

Clermont-Ferrand le 29 mai 2008



RESTONS MOBILISES !!!

INFOS LOGALES

LA VIE DES POSTES ...

Trésorerie de Rochefort :

- départ en retraite de Jacqueline LAVERDINE au 07/07/2008.
- Arrivée de Carine MOSNIER-JANOUX au 01/09/2008. Bon courage pour son installation dans les locaux d'une vétusté et d'une insalubrité innommables (gravats, crasse, manque de clarté et d'espace etc.. etc...)

La direction est restée sourde à nos différentes interventions et celles des personnels. Il est clair que son objectif est le démantèlement du réseau en catimini et sans aucune transparence. Les conditions de travail des agents sont le dernier de ses soucis!

Trésorerie de Manzat :

Le manque de personnel conduit à la fermeture du poste certains jours pour raisons de sécurité. Imaginez donc les conditions de travail et la qualité du service rendu au public!

Trésorerie d'Aigueperse :

Plus de chef de poste depuis janvier... Là encore, quid des conditions de travail ??

... ET TOUS LES AUTRES ...

CAP DU 2 JUIN

- Liste d'aptitude de C en B
- Tableau d'avancement de contrôleur 1ère classe à contrôleur principal :

la direction centrale n'est toujours pas en mesure de nous communiquer le nombre de promotions.

NOTATIONS

La campagne de notation se termine, soyez très attentifs, elle conditionne votre carrière (tableaux d'avancement, listes d'aptitudes). N'hésitez pas à faire un recours, pour tout renseignement, vos élus en CAP sont là pour vous aider.

PRIME DE RENDEMENT

Elle sera versée avec la paye de juin (150 € brut pour un temps plein).

Monsieur Parini, les agents ne sont pas dupes! elle n'est pas à la hauteur de leurs missions et de leurs conditions de travail!

AG MUTUELLE DU TRESOR DU 27 MAI

A compter du 1er juin 2008, nous n'aurons plus de correspondantes mutualistes. Une pétition circule pour garder un service de proximité, signez là massivement!

CDAS DU 08 AVRIL

- En 2007, un poste a été supprimé au sein de la délégation d'action sociale.
- La CGT s'est positionnée en faveur du maintien de la vaccination DTPOLIO et grippe.
- Des conventions ont été passées avec des restaurants privés pour les postes d'Issoire, de la paierie départementale et de Rochefort
- L'arbre de Noël aura lieu le 3 décembre à Cournon, n'oubliez pas de renvoyer votre bulletin d'inscription avant le 30 juin.

CONVOCATION

Le 3 juin à 11 h, le TPG a convoqué les O.S. pour un « échange » sur la fusion. Aura t-on cette fois ci des informations nouvelles et concrètes?

Quel avenir pour les personnels des services transversaux (RH, logistique, services informatiques du DI, ...)?

Les fusions de Thiers, d'Issoire et de Clermont, se dérouleront-elles dans les mêmes conditions qu'à Riom ? ou dans la TRANSPARENCE ? Tous les espoirs sont permis ...

GREVES ET MANIFESTATIONS

Après le succès de la grève du 15 mai dernier, des milliers d'agents de la DGFIP sont entrés dans l'action.

Le 22 mai, ils ont été rejoints par le secteur privé pour défendre leurs retraites.

Des centaines de milliers de salariés se sont mobilisés dans toute la France pour dire NON à la frénésie de réformes engagées par le gouvernement Sarkozy.

Ce même gouvernement répond aux grévistes en faisant intervenir les forces de police, notamment dans certains centres des impôts où la mobilisation s'amplifie.

De multiples initiatives voient le jour dans un grand nombre de départements. Il faut poursuivre en ce sens pour imposer d'autres choix sociaux dans ce pays.

N'ACCEPTONS PAS LA MOBILITE!

Le projet de loi relatif à la mobilité et au parcours professionnel dans la fonction publique déjà adopté par le Sénat, sera étudié courant juin à l'Assemblée Nationale.

Le syndicat CGT Trésor lance un appel à une vaste mobilisation citoyenne et vous demande de signer la pétition ci jointe.

VALIDATION DE SERVICES DE NON TITULAIRES

Rappel: depuis le 1er janvier 2004, les demandes de validation des services des non titulaires doivent être déposées dans le délai de deux ans à dater de la notification de la titularisation (article L 5 du code des pensions).

Une disposition transitoire prévoit toutefois que les fonctionnaires titularisés avant le 1er janvier 2004 peuvent demander la validation de leurs services de non titulaires avant leur radiation des cadres et au plus tard le 31 décembre 2008 (article 66 I de la loi Fillon du 21 août 2003).

Attention, donc, à cette date butoir, pour les fonctionnaires qui auraient « mis de côté » une décision à prendre en matière de services de non titulaires validables.



| JE ME SYNDIQUE A LA CGT | |
|---|--|
| NOM | PRENOMECHELONTEMPS PARTIEL |
| DATE ET SIGNATURE : | |
| Bulletin d'adhésion à renvoyer SNT CGT SECTION DU PUY-DE-DOME -Trésore | erie Générale -Case CGT -2 rue Gilbert Morel |

63033 Clermont Ferrand cedex 1

SOLIDAIRE ET PAS SOLITAIRE